

Marseille a les pieds sur terre

Une formation sur le thème “Chausseur généraliste” s’est déroulée à Marseille lundi 28 septembre dans les locaux des AGEFOS/PME.

L’objectif de la formation

Développer la qualité de service et d’accueil des clients dans les magasins de chaussures afin de pouvoir, dans toutes circonstances, répondre aux attentes des clients. Une meilleure connaissance du chaussant, du produit, de l’entretien et la mise en valeur par la présen-



De gauche à droite : Popa Eléna, Léonard Sangue, Christine Echegut, Béatrice Ionita, Jessica Lecordier, Alain Madec (formateur), Alexandrine Farkas, Thomas Druguet, Arnaud Soares, Hiem Lamouri, Sandrine Bargas.

LE COUP DE POUCE FORMATION RÉSERVÉ AUX TPE

DYNAMISEZ LES COMPÉTENCES DE VOS SALARIÉS !
 DÉPOSEZ VOS DEMANDES DE FORMATION AVANT LE 15 DÉCEMBRE 2015 ET BÉNÉFICIEZ DE CONDITIONS DE FINANCEMENT EXCEPTIONNELLES !

Pour une égalité d'accès à la formation, AGEFOS PME lance « Coup de pouce TPE », une prise en charge exceptionnelle de vos actions de formation pour l'année 2015. Profitez sans attendre de cette opération, grâce au soutien du FPSPP. Toutefois, selon le montant des actions envisagées.

POUR QUI ?
 Tous les collaborateurs des entreprises de moins de 10 salariés, adhérents à AGEFOS PME, quel que soit leur âge, leur qualification ou leur ancienneté (hors emploi d'avenir).

QUAND ?
 Dispositif exceptionnel pour l'année 2015. Demande de prise en charge à communiquer avant le 15 décembre 2015.

Le « coup de pouce TPE » est une aide exceptionnelle de 40 millions d'euros mise à la disposition des TPE pour renforcer la formation de leurs collaborateurs. Le montage est simple, facile à utiliser et permet aux titulaires de chaus et d'artisan pour votre entreprise.

FONDS D'INITIATIVE
 AGEFOS PME

tation des modèles ont réellement un impact sur la fréquentation des magasins. La notoriété d'une marque apporte une confiance et rassure le client. Pour autant, le vendeur doit être au niveau de la qualité de la marque qu'il représente.

Action collective

Cette formation a bénéficié des avantages des actions collectives mises en place par la FDCF (Fédération des Détaillants en Chaussures de France) et les représentants salariés de la branche, en partenariat avec AGEFOS/PME. C'est une simplification administrative qui

permet aux petites entreprises de bénéficier de la formation pour 30 euros de frais d'inscription par vendeur.

Coup de pouce TPE

Pour une égalité d'accès à la formation, AGEFOS/PME, grâce au FPSPP, lance “Coup de pouce TPE”, une prise en charge exceptionnelle des actions de formation avec un forfait de 8€/heure/salarié jusqu'à fin 2016 à la condition de s'inscrire avant le 15 décembre 2015 auprès de l'organisme.

Alain Madec